

FICHE INFORMATIVE 2026/2027 - A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Horaires des écoles et services périscolaires

RPI Brousse - St Jean des Ollières - Sugères

ORGANISATION DE LA SEMAINE SUR LE RPI

Ecole de Brousse	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30	8h30	8h30	8h30
	12h00	12h00	12h00	12h00
Après-midi	13h30	13h30	13h30	13h30
	16h00	16h00	16h00	16h00
TOTAL SEMAINE	24h00			

Ecole de St Jean des Ollières	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45	8h45	8h45	8h45
	12h00	12h00	12h00	12h00
Après-midi	13h30	13h30	13h30	13h30
	16h15	16h15	16h15	16h15
TOTAL SEMAINE	24h00			

Ecole de Sugères	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45	8h45	8h45	8h45
	12h00	12h00	12h00	12h00
Après-midi	13h45	13h45	13h45	13h45
	16h30	16h30	16h30	16h30
TOTAL SEMAINE	24h00			

➤ CANTINE SCOLAIRE (Service payant)

Cantine scolaire de BROUSSE :

Les repas sont préparés par « Bistrot de la Halle » à Brousse, restauration collective du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

- Toute absence devra être signalée **impérativement par SMS** au 06 99 47 91 95 le plus rapidement possible afin que le repas ne soit pas comptabilisé et facturé.

NE PAS APPELER L'ECOLE

Cantine scolaire de SAINT JEAN DES OLLIERES :

Les repas sont préparés par « Bistrot de la Halle » à Brousse, restauration collective du RPI et récupérés en liaison chaude par la municipalité de Saint Jean des Ollières.

- La prise de repas exceptionnelle devra être signalée **impérativement par SMS** au 06 75 54 84 47 ou par mail à garderie@stjeandesollieres.fr au plus tard la veille avant 16h
- Toute absence devra être signalée **par SMS** au 06 75 54 84 47 ou par mail à garderie@stjeandesollieres.fr le plus rapidement possible afin que le repas ne soit pas comptabilisé et facturé.

NE PAS APPELER L'ECOLE

Cantine scolaire de SUGERES :

Les repas sont préparés par « Bistrot de la Halle » à Brousse, restauration collective du RPI et récupérés en liaison chaude par la municipalité de Sugères.

- Toute absence ou prise de repas exceptionnelle devra être signalée **impérativement par SMS** au 07 85 84 66 22 au plus tard la veille avant 13h30 : attention pour le lundi avant vendredi 13h30 pour le jeudi avant mardi 13h30).

Tout repas commandé sera facturé

NE PAS APPELER L'ECOLE

Le prestataire propose des repas cuisinés sur place, sains et équilibrés, élaborés avec des produits bio et/ou locaux en répondant à la loi EGalim (Etat Généraux de l'ALIMENTATION) ainsi que les recommandations GEMRCN (Groupement de l'Etude des Marchés en Restauration Collective et Nutrition).

Tarif des repas : Suite à la mise en place du dispositif de la cantine à 1 € aidé par l'Etat, les trois communes du RPI ont fixé le prix du repas entre 1,00 € et 4,50 € en fonction du quotient familial. Ce barème est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 3 ans (jusqu'à la fin du dispositif, fin du mandat présidentiel). Pour information, cette tarification est possible grâce à l'effort consenti de l'Etat et des trois communes du RPI. Règlement : Auprès du Trésor Public.

Consultation des menus :

Brousse : sur le site internet www.brousse63.fr (rubrique SIVU du RPI/Ecoles – Menus cantine) et affichage à l'école.

St Jean des Ollières : sur le site internet www.saintjeandesollieres.fr (rubrique Ecole/cantine), affichage à l'école et application mobile de la commune, Panneau Pocket.

Sugères : sur le site internet www.sugeres.fr (rubrique Enfance/scolarité – Cantine scolaire) et affichage à l'école (arrêt de bus)

Ou sur le lien du SIVU :

<https://www.brousse63.fr/ecole/sivu-rpi/sivu-du-rpi/-/ecoles/services-periscolaires-inscription-et-infos-1-1>

➤ GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE (Service payant)

Le service de garderie périscolaire a pour vocation d'accueillir les enfants scolarisés dans le RPI, quelle que soit la commune d'origine. Les garderies périscolaires sont gérées par les agents communaux affectés à ce service. Les tranches horaires de garderie varient suivant les communes.

Tarif : de 0,48 € à 2,40 € la séance selon le QF des familles.

ECOLE DE BROUSSE :

Horaires d'accueil : 7h45 à 8h20 et après-midi de 16h00 à 17h05.

N° de téléphone à utiliser en cas de retard pour récupérer votre enfant : 06 99 47 91 95

ECOLE DE SAINT JEAN DES OLLIERES :

Horaires d'accueil : matin de 7h00 à 8h35 et après-midi de 16h15 à 18h30.

N° de téléphone à utiliser en cas de retard pour récupérer votre enfant : 04 73 70 96 84

Les services de la commune doivent être prévenus par mail à garderie@stjeandesollieres.fr ou par téléphone au 06 75 54 84 47 en cas d'absence ou présence exceptionnelle en garderie et ce au moins une heure avant.

➤ GARDERIE PERISCOLAIRE INTERCOMMUNALE (Service payant) – Agglo Pays d'Issoire

ECOLE DE SUGERES :

Horaires d'accueil : matin de 7h15 à 8h45 et soir de 16h30 à 18h30

N° de téléphone à utiliser en cas de retard pour récupérer votre enfant : 06 25 95 31 21

Contact : Service gestion périscolaire du secteur de Sauxillanges / 06 25 95 31 21

Mail : periscolaire-sauxillanges@capissoire.fr

Tarif : de 0,48 € à 2,40 € la séance selon le QF des familles.

Les paiements seront possibles par carte bancaire en ligne ou auprès des gestionnaires (aux horaires des permanences proposées) par chèque, espèces, chèques CESU. La mise en place d'un prélèvement automatique est également possible.

Attention : le tarif appliqué par chacune des garderies périscolaires correspond au tarif fixé par CAPISSOIRE (soit de 0,48 € à 2,40 € selon le Quotient Familial pour l'année 2025/2026). Au moment de la distribution des dossiers d'inscription, nous n'avons pas eu connaissance de modifications tarifaires, mais il n'est pas impossible que ce tarif évolue à la rentrée.

➤ **ACCUEIL DU MERCREDI MATIN (service payant) ➔ Service maintenu à la rentrée scolaire que s'il y a au moins 8 inscriptions.**

- ✓ Accueil périscolaire le mercredi matin (sauf vacances scolaires et jours fériés) : de 7h30 à 13h30
 - Heure d'arrivée : de 7h30 à 9h30
 - Heure de départ : 11h30 à 13h30
- ✓ Lieu d'accueil : Saint Jean des Ollières
- ✓ Tarif unique à l'année par enfant : 288 €
Facturation au trimestre : 96€ /trimestre/enfant
- ✓ Le contact sera transmis quelques jours avant la première utilisation.

MEMO :

	BROUSSE	SAINT JEAN DES OLLIERES	SUGERES
Coordonnées SIVU	07 88 77 06 39 (les lundis de 9h00 à 15h30) brousse.sivu@gmail.com		
Coordonnées Mairie	04 73 72 23 79 brousse-mairie@wanadoo.fr	04 73 70 90 17 mstjean@wanadoo.fr	04 73 70 91 01 mairie-sugeres@orange.fr
Cantine (signaler absence)	06 99 47 91 95 impérativement par SMS	garderie@stjeandesollieres.fr ou 06 75 54 84 47 par SMS	07 85 84 66 22 impérativement par SMS
Garderie à l'école (en cas de retard)	06 99 47 91 95	04 73 70 96 84	06 25 95 31 21
Garderie à l'école (en cas de présence ou absence exceptionnelle)	06 99 47 91 95	garderie@stjeandesollieres.fr 06 75 54 84 47	06 25 95 31 21